

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mai 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DJS 223 Pelouse Auteuil (16^{ème}) – Demande d'une subvention au Conseil Régional d'Île-de-France.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1, L.2122-21 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 12 mai 2015 par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France au titre du Développement des Terrains Synthétiques de Grands Jeux pour la création d'un terrain synthétique de football à la pelouse d'Auteuil Paris (16^{ème}) ;

Vu l'avis du conseil du 16^{ème} arrondissement, en date du 11 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France au titre du Développement des Terrains Synthétiques de Grands Jeux pour la création d'un terrain synthétique de football à la pelouse d'Auteuil Paris (16^{ème}).

Article 2 : La recette correspondante à la subvention sera inscrite au budget d'investissement de la Ville de Paris sur la mission 88000-99, nature 1312, rubrique 412.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO